

Jeunes

Agriculteurs

Demain se construit aujourd'hui

Finistère

# LE CARBONE

Une nouvelle donnée à  
prendre en compte



*Note d'Orientation*

# REMERCIEMENTS

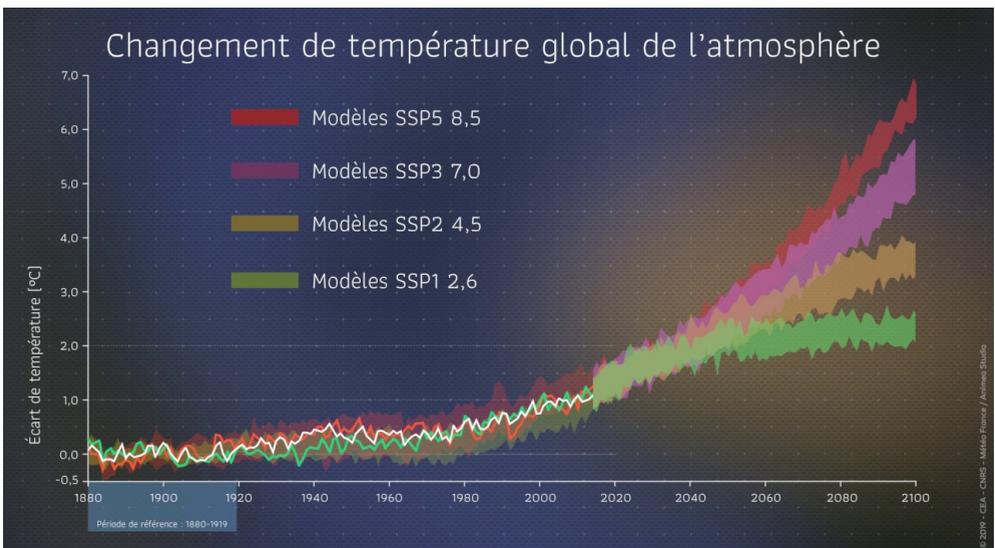


Le Conseil d'Administration remercie les Jeunes Agriculteurs ayant participé à la rédaction de cette note d'orientation :

Yann LE GAC, Damien HELLEGOUARCH, Guillaume KERAVAL et Adrien PERROT.

Ainsi que Marion CLAQUIN, animatrice filières et installation qui a accompagné les JA dans l'élaboration de ce rapport.

» La lutte contre le réchauffement climatique est devenue une priorité pour la planète et l'agriculture : à l'échelle mondiale, la COP21 a mis en évidence l'urgence d'agir. De nombreux Etats se sont ainsi engagés afin de limiter le réchauffement à +1,5°C. Face à ce défi, l'agriculture, aussi particulièrement affectée par le changement climatique, a un rôle à jouer.



Source: GIEC

L'agriculture est porteuse de solutions, grâce à sa capacité à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'abord, mais aussi grâce à son potentiel à stocker du carbone dans les sols.

A l'échelle nationale, la France a défini une Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), en fixant un objectif de baisse de 20% des émissions de GES en 2030 et la neutralité carbone pour 2050 à l'échelle nationale. Dans ce cadre, l'agriculture peut contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques de la SNBC.

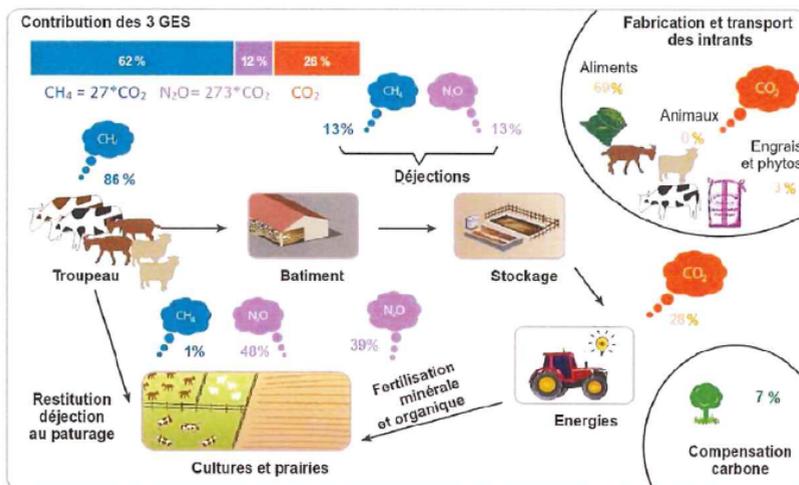
# CONTEXTE

Le changement climatique peut être catastrophique pour nos systèmes agricoles, avec des épisodes extrêmes et courts, mais plus régulièrement. On peut imaginer sans difficulté la météo bretonne d'ici 2030 qui pourrait ressembler à celle des Pays de Loire. Sans effort collectif, il n'y aura plus d'agriculture telle qu'on la connaît aujourd'hui. **A nous de tout faire pour que ce soit une opportunité et non une menace !**

L'article 1 du code rural nous rappelle la vocation alimentaire de l'agriculture et la nécessité de conserver une agriculture française pour assurer une autonomie alimentaire nationale.

« La politique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation, dans ses dimensions internationale, européenne, nationale et territoriale, a pour finalités :

1° Dans le cadre de la politique de l'alimentation définie par le Gouvernement, d'assurer à la population l'accès à une alimentation saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique. »



## Le principe du Label Bas Carbone

Le Ministère de la transition écologique et solidaire a lancé en avril 2019 le label Bas Carbone, à la suite d'une demande des entreprises pour effectuer de la compensation volontaire à l'échelle locale.

La création du label Bas Carbone a permis d'établir un cadre qui certifie aux financeurs potentiels la qualité des projets locaux. Deux types d'actions sont concernés par le label bas-carbone :

- Éviter des émissions de gaz à effet de serre par des changements de pratiques sectorielles : bâtiment, transports, déchets, **agriculture**...
- Augmenter la séquestration de carbone dans les puits naturels (forêt et **sols**)



## Les méthodes du LBC validées en agriculture:

Les filières agricoles ont donc saisi l'opportunité du label bas-carbone : des méthodes sont d'ores et déjà validées par le Ministère de la Transition Ecologique, tandis que d'autres sont en cours d'élaboration.

Méthode Carbon Agri : première méthode agricole validée par le MTE, cette méthode est centrée sur la réduction des émissions de GES dans les exploitations en élevage bovin (lait, viande) et grandes cultures. Elle se base sur l'outil CAP'2ER développé par les instituts techniques. A court terme, elle a vocation à se développer pour les autres filières d'élevage.

Méthode Haies : Développée par la Chambre d'Agricultures des Pays de Loire, cette méthode considère le potentiel des haies dans le stockage de carbone. Elle prend en compte l'implantation, la transformation et le maintien des haies sur l'exploitation agricole. La combinaison avec les autres méthodes (notamment Carbon Agri et Grandes Cultures) est en cours de réflexion.

Méthode Plantation de vergers : Développée par AgroSolutions et la compagnie des Amandes, cette méthode est effective pour l'implantation de vergers.

D'autres méthodes en cours de développement (élevages hors sol, etc.)

La transition se fera nécessairement par des investissements et des changements de pratiques. La base de tout cela reste toujours la juste rémunération des producteurs et un accompagnement de l'Etat.



@Breizh Bocage

# CONTEXTE



## Résultats CAP'2ER® de la région : Bretagne

Années 2013 à 2019



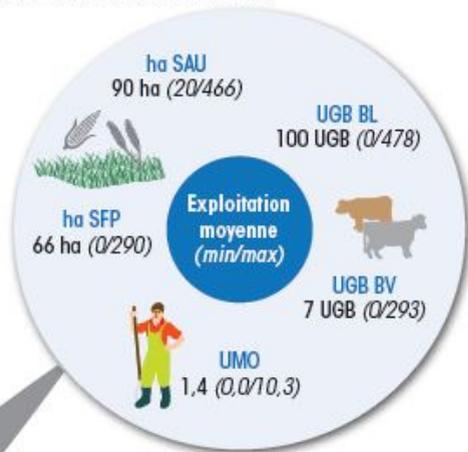
### Exploitation

Nombre d'exploitations\*

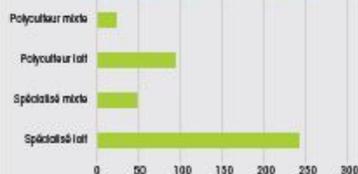


2 503

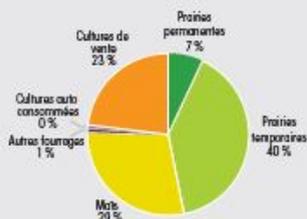
\* CAP'2ER® Niveau 2 le plus récent pour une exploitation.



### Typologie\* des exploitations



### Assolement moyen



### LE BILAN ENVIRONNEMENTAL D'UNE EXPLOITATION MOYENNE DE LA RÉGION

Je nourris\*

**25**  
pers./ha SAU



Sources : Fanzlém, CEROPRA

\* sur la base du contenu en protéines animales des productions agricoles.

Je stocke\*

**854**  
kg eq. CO<sub>2</sub>/ha SAU



\* gérés aux prairies et aux troupeaux.

J'entretiens

**1,4**  
eq. ha de biodiversité/ha SAU



J'émetts sous

forme de GES\*

**7 989**  
kg eq. CO<sub>2</sub>/ha SAU



\* GES = Gaz à Effet de Serre.

Je consomme

**23 607**  
MJ/ha SAU

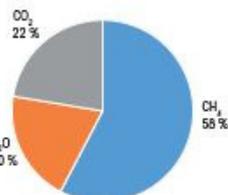


Excédent

du bilan azote  
**82** kg N/ha



### Répartition des GES à l'échelle exploitation



» Les sols sont les principaux puits de carbone agricole, c'est-à-dire qu'ils ont le potentiel de stocker du CO<sub>2</sub> sous forme de matière organique. Les prairies sont les sols qui stockent le plus de carbone. En effet, elles en accumulent tout au long de leur vie, et le relarguent lorsqu'elles sont retournées.

Aujourd'hui la PAC ne valorise pas les prairies permanentes qui représentent pourtant un fort enjeu dans la captation du carbone.

## Propositions



- Supprimer le passage en prairies permanentes des prairies de plus de 5 ans dans le but d'avoir des prairies longues, être aidé pour les sursemis afin de stocker beaucoup plus de carbone,
- Appliquer une aide progressive aux prairies en fonction de leur âge (PAC).



» L'atténuation du changement climatique par les agriculteurs est nécessaire pour deux raisons :

- premièrement les émissions agricoles sont la 2e source d'émissions de GES en France,
- deuxièmement, un des leviers important dans la captation du carbone atmosphérique est le sol agricole, qui représente un des plus gros puits de carbone français.

Cependant, cette responsabilité ne doit pas être source uniquement de contraintes, mais doit au contraire, être rémunératrice en contrepartie des efforts consentis et des bénéfices rendus à la société.

## Propositions



- Les agriculteurs doivent garder la main sur la thématique du carbone.



» Les crédits carbone permettent de rémunérer les agriculteurs diminuant leurs émissions de GES en vendant ces crédits à des structures devant compenser leur empreinte.

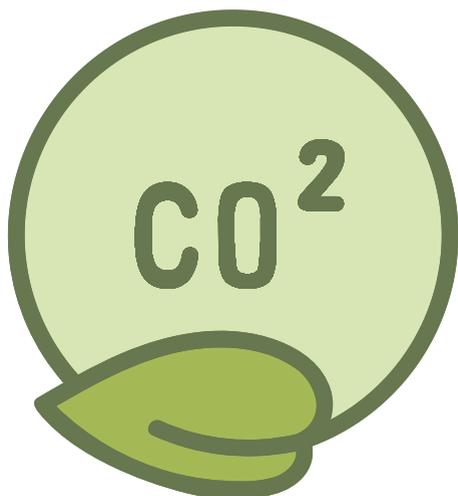
La valeur du carbone évolue depuis 2015 où elle se situait à 14.5 € de la tonne, pour atteindre 100 € en 2030.

Les standards américains de crédits carbone interdisent tout double comptage entre différents modes de financement de projets de transitions même pour les PSE de droit privé.

## Propositions



- Soutien de la position nationale et européenne en faveur du double comptage c'est-à-dire que plusieurs sources de financements privées peuvent soutenir un même projet,



- Les crédits carbone doivent suivre l'évolution de la valeur sur la taxe carbone (objectif : 100 € / T en 2030),
- Réaffirmer et défendre la propriété des agriculteurs sur les crédits carbone. Les efforts réalisés par les agriculteurs doivent être rémunérés directement aux agriculteurs !

» L'installation est une étape clé de la vie de l'exploitation. Cependant, les 5 premières années sont cruciales dans la mise en place du projet. Cela impose de prioriser les investissements. La prise en compte des évolutions climatiques va prendre de plus en plus d'importance.

L'installation doit être le moment de réfléchir son exploitation via le prisme du changement climatique en envisageant la modification, la suppression ou l'ajout d'ateliers adaptés et en orientant les investissements initiaux dans ce but, notamment pour des investissements longs termes (retenues d'eau, bâtiments d'élevage, plantation de plantes pérennes, etc.).

## Propositions



- Financement par l'Etat d'un bilan carbone à l'installation,
- Nécessité de développer un diagnostic climatique adapté dans le dispositif d'installation, réaliser ce diagnostic en intégrant les résultats dans le business plan du JA,
- Recevoir un avis conforme par ses pairs basé sur ces prévisions pour délivrer la DJA,
- Inclure le bilan carbone dans les éléments nécessaires à la transmission d'exploitation : pour l'évaluation de la valeur économique potentielle (RO 2022).

# IMPLICATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

» De nombreux acteurs s'engagent activement dans des démarches de lutte contre le changement climatique, en se fixant notamment des objectifs sur les émissions de gaz à effet de serre qui vont au-delà de leurs obligations. Dans ces démarches, la compensation carbone volontaire est utilisée depuis de nombreuses années par les entreprises avec des projets internationaux, mais est de plus en plus critiquée sur le principe d'aller compenser ailleurs. Avec la stratégie nationale bas carbone, une nouvelle possibilité d'action au niveau local, par la création du label bas-carbone, pourrait susciter un grand intérêt notamment de la part de grands comptes dans le cadre de leur politique RSE.

**Concernant les entreprises et industries aval**, dont l'approvisionnement vient du secteur agricole, la question de la valorisation des pratiques des agriculteurs est plus complexe. De nombreuses entreprises ont pris des engagements de neutralité carbone, en y intégrant jusqu'à la production amont. Mais qu'en est-il de l'accompagnement des agriculteurs dans sa chaîne de valeur pour l'atteinte de ces objectifs ?

La valorisation des bonnes pratiques pour le climat aux agriculteurs peut passer par un bonus sur les contrats. Dans ce cas, une réflexion sur le déploiement de la contractualisation peut également être menée en parallèle. La bonification sur le prix du produit, peut aussi devenir une forme de valorisation, **à condition de la répercussion de la valeur à travers les maillons de la chaîne, jusqu'à l'agriculteur.**

# IMPLICATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

## Propositions



- Demander à ce que toutes les filières aient une méthode d'évaluation validée,
- Intégration des surfaces boisées de l'exploitation dans le bilan carbone qui aujourd'hui ne sont pas comptabilisées,
- Apporter de l'équité entre les producteurs par un barème progressif : plus l'exploitation a un bon bilan carbone, plus l'exploitant est rémunéré en valorisant l'existant,
- Garder la main par les agriculteurs sur leurs crédits carbone. De plus en plus d'industriels (laiteries etc. ) veulent valoriser le carbone des exploitations, mais c'est bien aux agriculteurs de conserver leurs crédits carbone,
- Avoir un organisme neutre spécialisé dans les bilans carbone,
- Pour l'attribution des aides PCAEA, que les filières qui n'ont pas encore de méthode validée ne soient pas pénalisées.



# POUR CONCLURE

» Le réchauffement climatique est devenu la priorité numéro une à l'échelle planétaire. Sans une prise de conscience générale, il n'y aura pas de changements !

L'agriculture, est un acteur clé pour réduire les émissions de GES. A l'échelle de la France, la Stratégie Nationale Bas Carbone va inciter tous les acteurs économiques à repenser leur fonctionnement avant que le réglementaire en prenne la main.

## **Pour ne pas subir ces changements, soyons acteurs !**

L'installation doit être le moment pour les jeunes de réfléchir à l'environnement dans lequel ils feront évoluer leurs outils. Pour cela, il faut que l'État prenne en charge la réalisation du bilan carbone pour inciter la nouvelle génération d'agriculteurs à améliorer ses conditions et atteindre les objectifs fixés par la SNBC.

Le carbone ne doit pas être perçu comme un frein pour le développement des exploitations. **C'est une opportunité pour tous les agriculteurs et pour la souveraineté alimentaire !**

Le constat est que la rentabilité et le stockage de carbone sont très fortement corrélées. C'est-à-dire qu'une exploitation qui a un "bon" bilan carbone est souvent "bonne" économiquement : "moins de dépenses et davantage de résilience".

**En conservant des modèles agricoles compétitifs et durables, nous garderons la main sur les émissions liées à l'alimentation. L'enjeu étant de maintenir la production française pour préparer l'avenir et faciliter le renouvellement des générations.**

**N'oublions pas que demain se construit aujourd'hui !**



COP 21 : Conférence des Parties de Paris en 2015 (21e édition)

SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone

GES : Gaz à Effet de Serre

LBC : Label Bas Carbone

MTE : Ministère de la Transition Ecologique

CAP2ER : Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Elevage de Ruminants

PSE : Paiement pour Services Environnementaux

DJA : Dotation Jeune Agriculteur

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

PCAEA : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles

**Jeunes  
Agriculteurs**

Demain se construit aujourd'hui  
Finistère

# JEUNES AGRICULTEURS DU FINISTÈRE

24 route de Cuzon  
29 000 QUIMPER



@JeunesAgri29



@JA\_Finistère



www.ja29.fr

jeunes-agriculteurs@ja29.com

02 98 52 48 21

Demain se construit aujourd'hui